

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 23/178**

### **Le conseil d'administration du FMI approuve en faveur de la Côte d'Ivoire un accord de 40 mois d'un montant de 3,5 milliards de dollars au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de la facilité élargie de crédit (FEC)**

le 24 mai 2023

- Le Conseil d'administration du FMI approuve un accord de 40 mois au titre du MEDC et de la FEC pour la Côte d'Ivoire (environ 3,5 milliards de dollars américains) afin de soutenir la transformation du pays vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure par la mise en œuvre du Plan national de développement des autorités (PND) tout en préservant la stabilité macroéconomique.
- La pierre angulaire du programme de réforme dans le cadre de cet accord est la mobilisation des recettes intérieures, qui est essentielle pour préserver la viabilité des finances publiques et de la dette et qui, avec l'amélioration de l'efficacité des dépenses, devrait générer une marge de manœuvre budgétaire pour aider à financer les besoins d'investissement et les dépenses essentielles en matière de santé et d'éducation afin de permettre une transformation économique plus profonde.
- Les réformes structurelles devraient permettre d'améliorer le climat des affaires, les investissements du secteur privé et l'inclusion financière afin de favoriser les conditions nécessaires à une croissance inclusive, en renforçant la bonne gouvernance et les investissements dans le capital humain, en particulier chez les jeunes et les femmes.

**Washington, DC:** Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un accord de 40 mois au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de la facilité élargie de crédit (FEC) en faveur de la Côte d'Ivoire pour un montant de 2 601,6 millions de DTS (équivalent à 400 % de la quote-part, soit environ 3,5 milliards de dollars américains). Le programme est conforme au PND 2021-25 des autorités et vise à maintenir la stabilité macroéconomique à court terme tout en jetant les bases d'une transformation économique plus profonde vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à moyen terme. Le programme aidera également la Côte d'Ivoire à augmenter sa contribution aux réserves internationales de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

La décision du Conseil d'administration permet un décaissement immédiat de 371,7 millions de DTS (495,4 millions de dollars américains), que les autorités ivoiriennes ont l'intention d'utiliser pour l'appui budgétaire.

Frappée par trois chocs, à savoir la pandémie, les retombées négatives de la guerre de la Russie en Ukraine et le resserrement monétaire mondial, la Côte d'Ivoire est confrontée à des déséquilibres macroéconomiques croissants. Les autorités se sont engagées à poursuivre leur programme de promotion d'une croissance inclusive tirée par le secteur privé ainsi qu'à renforcer les efforts d'assainissement budgétaire, principalement par la mobilisation des recettes intérieures, soutenue par des mesures

initiales et une stratégie globale de mobilisation des recettes à moyen terme, afin de garantir les moyens nécessaires à leur ambitieux programme d'investissement social et en capital. Les principales réformes structurelles visent à améliorer davantage le climat des affaires, notamment en renforçant la bonne gouvernance, en augmentant l'inclusion financière et en investissant dans le capital humain, ainsi qu'à renforcer la résilience au changement climatique.

À l'issue de la discussion du Conseil d'administration, M. Kenji Okamura, Directeur général adjoint et président par intérim, a fait la déclaration suivante :

« Les chocs qui se sont succédé à l'échelle mondiale ont mis à rude épreuve les finances publiques et les réserves régionales de la Côte d'Ivoire. Les autorités ont riposté en mettant en œuvre un assainissement budgétaire fondé sur la mobilisation des recettes, en complément au financement du FMI dans le cadre de l'accord au titre du MEDC et de la FEC. Des mesures solides prises d'emblée sur le plan des recettes, notamment le rétablissement du mécanisme de fixation des prix du pétrole début 2023, sont essentielles pour réduire les risques pesant sur la viabilité de la dette et favoriser la convergence du déficit budgétaire à la norme communautaire de l'UEMOA. La priorité accordée par les autorités à l'amélioration du cadre institutionnel et législatif de la gestion de la dette est également essentielle pour préserver la viabilité de la dette.

« À moyen terme, la mobilisation soutenue des recettes intérieures est fondamentale pour dégager un espace budgétaire permettant de financer une transformation économique plus profonde et permettre à la Côte d'Ivoire d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Ce processus sera appuyé par l'élaboration, la publication et la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme, qui devraient viser à réduire considérablement les dépenses et exonérations fiscales inefficaces, en particulier en ce qui concerne la TVA. Cela permettra d'élargir l'assiette fiscale au moyen d'un régime fiscal plus simple, plus transparent et plus équitable. L'engagement des autorités à améliorer la couverture, la transparence et la gestion des finances publiques, en particulier pour inclure les entreprises publiques, est également important pour préserver l'espace budgétaire.

« La mise en œuvre résolue des réformes structurelles dans le cadre du Plan national de développement favorisera une croissance portée par le secteur privé, notamment en renforçant la bonne gouvernance, en élargissant l'inclusion financière et en améliorant le climat des affaires. La mise en œuvre résolue de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption et de la Stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme renforcera la transparence et attirera davantage les investissements privés. De nouveaux investissements dans le développement du capital humain, en particulier parmi les jeunes et les femmes, rendront la croissance plus inclusive. Le renforcement de la résilience face au changement climatique sera également important pour assurer une transformation économique durable. »

<b>Côte d'Ivoire : principaux indicateurs économiques (2019-23)</b>					

Population (2020): 27 millions	Indice de Gini (2015) : 37,2				
PIB par habitant (2020) : 2 279 dollars	Espérance de vie : 59 ans				
Pourcentage de la population en-dessous du seuil de pauvreté (2018) : 39,5%					
	2019	2020	2021	2022	2023
				Prél	Proj.
<b>Production</b>					
Croissance du PIB réel (en %)	8,3	1,7	7,0	6,7	6,2
<b>Prix</b>					
Inflation (en %)	0,8	2,4	4,2	5,2	3,7
<b>Finances de l'administration centrale</b>					
Recettes (en % du PIB)	14,3	14,4	15,3	14,8	15,8
Dépenses (en % du PIB)	17,3	20,4	20,7	22,1	21,7
Solde budgétaire (en % du PIB)	-2,2	-5,4	-4,9	-6,8	-5,3
Dette publique (en % du PIB)	37,5	46,3	50,9	56,8	58,1
<b>Monnaie et crédit</b>					
Monnaie au sens large (variation en %)	11,0	21,4	18,1	9,8	...
Crédit au secteur privé (variation en %)	6,1	9,2	12,5	7,3	...
<b>Balance des paiements</b>					
Compte des transactions courantes (en % du PIB)	-2,3	-3,1	-4,0	-6,5	-5,6
IDE (en % du PIB)	1,2	1,1	1,5	1,4	1,8
Réserves de l'UEMOA (en mois d'importations)	5,6	5,4	5,2	4,5	...
Dette extérieure (en % du PIB)	24,9	29,7	30,9	34,5	35,6

<b>Taux de change</b>					
Taux de change effectif réel (variation en %, dépréciation -)	-3,9	5,1	-0,6	-5,2	...
Sources : Autorités ivoiriennes, Banque mondiale, et estimations des services du FMI.					

Département de la communication du FMI

**RELATIONS AVEC LES MÉDIAS**

**ATTACHÉ DE PRESSE:** TATIANA MOSSOT

**TÉLÉPHONE:** +1 202 623-7100 **COURRIEL:** MEDIA@IMF.ORG